

Formation Directives anticipées

 **TAUX DE SATISFACTION***

95 %

* chiffres 2023

 **TAUX DE RECOMMANDATION***

93 %

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques
- › Échanges
- › Cas concrets
- › Jeux de rôle
- › Analyse de pratiques

INTERVENANTS

- › Avocat, intervenant en droit de la santé
- › Médecin chef du centre de Soins Palliatifs, CHU Clermont-Ferrand
- ou
- › Médecin, directeur

Comprendre et savoir communiquer autour des directives anticipées.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.
(Groupe de 12 personnes maximum)

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

- › Connaître la loi et son esprit
- › Favoriser la réflexion éthique
- › Comprendre et savoir communiquer autour des directives anticipées
- › Aider à la rédaction de directives anticipées appropriées

CONTENU

- › **Aspects juridiques :**
 - Les lois et décrets en vigueur
 - Définition des directives anticipées et cadre d'intervention
 - Formalisation : les documents « ressources »
 - Conservation des directives anticipées, application dans le temps
- › **Approche pluridisciplinaire contextualisée :**
 - La notion d'éthique dans le soin
 - Réflexion et rédaction de directives anticipées « appropriées »
 - La communication autour des directives anticipées : Rôle des équipes pluridisciplinaires, les proches, la personne de confiance

ÉVALUATION DES ACQUIS

⇒ **À l'issue :** autoévaluation, tour de table

adjoint de
l'Espace
Réflexion
éthique AURA,
CHU de
Clermont-
Ferrand
> Cadre de
santé, CHU
Clermont-
Ferrand

€ TARIFS

> Inter : 220€ /
pers.

> Intra : 1350€ j.
/ gr.

SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> Durée : 1 jour

> Dates : 5 décembre 2025